

Sij. Fille,

102  
S'il plaisoit a vos freres & a ses sœurs  
d'aller au Roscum, le p. avec vous feroit  
une occasion d'en loger un, fr. le fermier  
de Boudary, Les ne peuvent fort son  
Dulphinier, Assij. f. et Caliant, de qui  
le fr. y est logé aussy a ces lieux  
la era bien bon, pour quand son fr. le  
est uy, Mais l'année estant en  
fapaigue, le y fandra pourvoir a  
Lors comme alors,

Pier. Meris qui vous a fuit aborder  
in salvo, a pres tant de traverses, -  
il m'a dit mesme in velle, Ains  
vous peut gagner quelque grand bien,  
on n'est de, pour ce tout, et  
si vous sçavez quel vous pouvez de  
vos devoirs, Nous sommes en  
grace a Dieu, Le p. que se  
on soit de nous de vous de voir de  
cours

Si le p. pouris faire quelque couple de  
cheval, l'on pouris a Boudary qu'il  
n'est place, le v. a qu'il n'est

A. H. H.

*[Faint, mostly illegible handwritten text in cursive script, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*Monsieur*

*Clas. Huygens  
Boulev. S.  
A Londres.*

*29<sup>e</sup> Mars 174*



X